



Un acteur  
engagé  
au service de  
L'ÉCONOMIE  
circulaire



BILAN D'ACTIVITÉ 2021

# CE DOCUMENT EST ÉCO-CONÇU.

Sur l'ensemble du cycle de sa production, nous avons été soucieux de réduire les impacts environnementaux en optant pour une mise en pages limitant les aplats de couleurs à une juste mesure ; en utilisant des typographies pensées pour économiser jusqu'à 50 % d'encre à l'impression ; en choisissant un papier 100% recyclé originaire de forêts gérées durablement (FSC/PEFC) ; des encres végétales et un vernis à base d'eau. Cette plaquette a été réalisée dans une imprimerie locale dotée du label Imprim'Vert qui garantit la mise en place d'actions concrètes pour la protection de l'environnement.



Création et réalisation : Syntagme, communication & influence  
Crédits photos : Siom, Jérémy Barrande, Alticlic\_EPA Paris Saclay  
Juin 2022

## LA PAROLE DU PRÉSIDENT

### « IL N'Y AURA PAS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE SANS LES TERRITOIRES »

Jean-François Vigier ..... 4

## PARTIE 1

### LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, UN DÉFI POUR LE TERRITOIRE

Gilles Vincent, président d'AMORCE .....	8
Stéphane Desrues, directeur d'unités opérationnelles chez Generis .....	9
Caroline Dufour, responsable d'unité opérationnelle chez Dalkia .....	9
L'UVE du Siom, toujours plus performante .....	10
Yann Wehrling, vice-président du Conseil régional d'Île-de-France en charge de la transition écologique .....	12
Sabine Haltebourg, directrice régionale Nord/Île-de-France de Citeo .....	14
Sophie Debois, responsable régionale chez Sepur .....	15

## PARTIE 2

### L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, UN ENJEU D'AVENIR

Jérémie Almosni, directeur régional de l'Ademe Île-de-France .....	18
Stephan Martinez, président fondateur de Moulinot .....	19
Alexandre Guyon, directeur régional Île-de-France de Veolia Recyclage et Valorisation des Déchets .....	20
Jean-Patrick Masson, président du Cercle National du Recyclage .....	21
2024 : une nouvelle déchèterie-ressourcerie .....	22
Une nouvelle vie pour les objets .....	24

## PARTIE 3

### LA MAÎTRISE BUDGÉTAIRE, L'ASSURANCE DU CHANGEMENT À LONG TERME

Jean-Philippe Luce, président de l'ORDIF .....	28
Pierre Ollier, président du Simacur .....	30
Oliver Thomas, président du Siredom .....	31
Éric Cesari, président du Syctom .....	32
Nathalie Bruneau, directrice générale des services du Siom .....	34
Des agents sur le terrain au quotidien .....	35

**Le cercle vertueux des déchets .....** 36-37

## PARTIE 4

### L'ADHÉSION DES HABITANTS, UN INCONTOURNABLE

Sensibiliser aux gestes qui comptent .....	40
Sandra Cuman, cheffe de projet de l'Ifac .....	41
Karine Balzeau, fondatrice de la Coccinelle à 7 points .....	42
Gaëlle Mothet, co-fondatrice de l'association Ose ZD .....	43
Elise Duc Fortier, directrice de l'association S[Cube] .....	43
Retour en images sur la Fête de la Récup' .....	44

**Glossaire .....** 46



LA CARTE DU TERRITOIRE ET SES ÉLUS



LE RAPPORT TECHNIQUE ET FINANCIER 2021



### Jean-François Vigier

Président • Vice-président de la Communauté Paris-Saclay en charge de l'Économie Circulaire • Maire de Bures-sur-Yvette

# Il n'y aura pas de transition écologique sans les territoires

Les élus du Syndicat Mixte des Ordures Ménagères de la Vallée de Chevreuse (Siom) ont développé une expertise reconnue dans la conception et le déploiement de stratégies d'économie circulaire, notamment au travers des actions, souvent innovantes, conduites par cette collectivité que Jean-François Vigier préside depuis 2014. Pour lui, la transition écologique et énergétique s'exerce dans les territoires, au plus près des habitants. L'élue plaide pour une nouvelle organisation des relations entre l'État et les acteurs de terrain, au premier rang desquels figurent les élus locaux.

À quoi correspond, aujourd'hui, un service public de gestion des déchets et comment s'inscrit-il dans l'économie circulaire ?

**Jean-François Vigier :** Ce service au public a profondément évolué ces dernières années. Jusqu'à une date récente, il avait un objectif simple : assurer la collecte et le traitement des déchets des habitants d'un territoire.

Mais celui-ci a pris, depuis quelques temps, une dimension supplémentaire en raison des enjeux toujours plus pressants liés au réchauffement climatique. Les rapports successifs du GIEC<sup>1</sup> en témoignent !

Nous nous sommes mis dès lors à conduire un ensemble d'actions qui ont pour finalité la lutte contre le réchauffement climatique grâce à la collecte bien sûr, mais aussi au traitement et à la valorisation des déchets par la production d'électricité et de chaleur. Nous construisons au quotidien le cercle vertueux de l'économie circulaire. C'est le sens du travail initié au Siom depuis plusieurs années, au travers d'innovations et d'expérimentations réussies.

On le sait, la transition écologique et ses enjeux ont un coût. Les collectivités et les EPCI<sup>2</sup>, comme le Siom, sont-ils armés pour y faire face ?

L'urgence climatique est là. Nous sommes des gestionnaires et savons orienter nos investissements au regard des nouvelles priorités écologiques. Mais, si nous voulons déployer nos plans stratégiques, si nous voulons être un acteur efficace du cercle vertueux de l'économie circulaire, une visibilité financière sur plusieurs années est indispensable. J'en appelle ici à l'État qui est, comme toujours, trop imprévisible.

« Si nous voulons continuer à être des acteurs efficaces de l'économie circulaire, une visibilité financière sur plusieurs années est indispensable. »

Ses méthodes de fonctionnement ne lui permettent pas aujourd’hui d’être un partenaire de référence en matière de stabilité. J’en veux pour preuve l’augmentation unilatérale et spectaculaire de la TGAP<sup>3</sup> qui vient obérer d’autant nos capacités financières. Pour le SIOM, cette augmentation sera d’un million d’euros sur cinq ans. Le fait que le produit de cette taxe ne soit pas fléché sur les projets d’économie circulaire portés par les territoires est autant regretté qu’incompréhensible.

---

## « J'attends de l'État le respect des élus qui sont, aux côtés des acteurs économiques et associatifs comme des habitants, les véritables organisateurs-acteurs de l'économie circulaire sur le terrain. »

---

Sans stabilité fiscale, sans concertation avec les élus locaux, sans vision à plusieurs années, nos stratégies financières, en termes de fonctionnement comme d’investissement, seront directement impactées. En l’occurrence, pour le Siom, l’ouverture de la déchetterie-ressourcerie de Paris-Saclay, la collecte des bio déchets, l’amélioration de la performance de notre usine...

Pour mémoire, nous avons toujours mis un point d’honneur à avoir une taxe d’enlèvement des ordures ménagères au prix le plus juste pour les habitants. Nous l’avons même diminuée à de nombreuses reprises grâce à une gestion saine du Siom ! Cette exemplarité, nous sommes en droit de l’attendre de l’État.

### Pourtant la planification écologique semble être inscrite dans le logiciel de l’État...

Nous saurons très vite si cette volonté se traduit par des actes. Nous, élus locaux, sommes sur le terrain des organisateurs-acteurs de l’économie circulaire. Comprenez que, face à des décisions qui peuvent mettre en péril ce que nous construisons pas à pas, les réactions soient vives. Car après tout, il s’agit de bon sens. J’échange très régulièrement avec mes collègues présidents de syndicats qui agissent comme moi dans leurs territoires, avec les associations, avec les entrepreneurs. Ce travail de partage de convictions, d’enrichissement et de mise en commun de solutions, l’État est parfaitement capable de le faire. C’est une question de volonté mais disons-le aussi tout net, de respect.

Justement, le Président de la République a chargé directement le Premier ministre de la planification écologique et un ministre a la responsabilité de la planification écologique territoriale.

### Qu'attendez-vous concrètement de l'État ?

Moins de verticalité des décisions, plus de planification à moyen et long terme : c'est indispensable pour faire face aux nouveaux enjeux liés à la transition écologique et énergétique.

Si nous partageons les mêmes objectifs, la même ambition, alors parlons-nous et construisons ensemble !

**Les défis écologiques sont nombreux et la feuille de route du Siom ambitieuse. Dans l'édition 2020 du rapport annuel, vous donnez les grandes étapes des prochaines années. 2021, dans un contexte sanitaire compliqué, a-t-elle été au rendez-vous ?**

Oui. Nos objectifs n'ont pas changé, vous pourrez le constater à la lecture de ce rapport d'activité. Les actions concrètes ne manquent pas. Nous sommes plus que jamais moteurs pour impulser une dynamique forte d'économie circulaire en impliquant tous les acteurs du territoire : collectivités locales, habitants, établissements d'enseignement, acteurs économiques et associatifs.

Le 4 avril 2022, nous avons lancé sur tout le territoire du Siom la collecte des biodéchets chez les particuliers, tout en adaptant les circuits de collecte à la réalité du terrain. L'ouverture de la déchetterie-ressourcerie de Paris Saclay est prévue pour début 2024.

Nous travaillons également au renouvellement du marché de gestion de notre unité de valorisation énergétique, dont je rappelle qu'elle a atteint en 2021 un taux de performance énergétique exceptionnel de plus de 96% !

Nous avons enfin lancé en 2021 une étude sur le passage à la tarification incitative qui est l'étape supplémentaire vers l'économie circulaire. Les projets ne manquent donc pas...

---

## « Seul on ne fait rien... Face aux défis immenses qui nous attendent, l'échange de bonnes pratiques, l'écoute d'autres acteurs, le partage, conditionnent la réussite. »

---

**Cette édition du rapport d'activité du Siom donne la parole à d'autres acteurs et partenaires. Pourquoi ?**

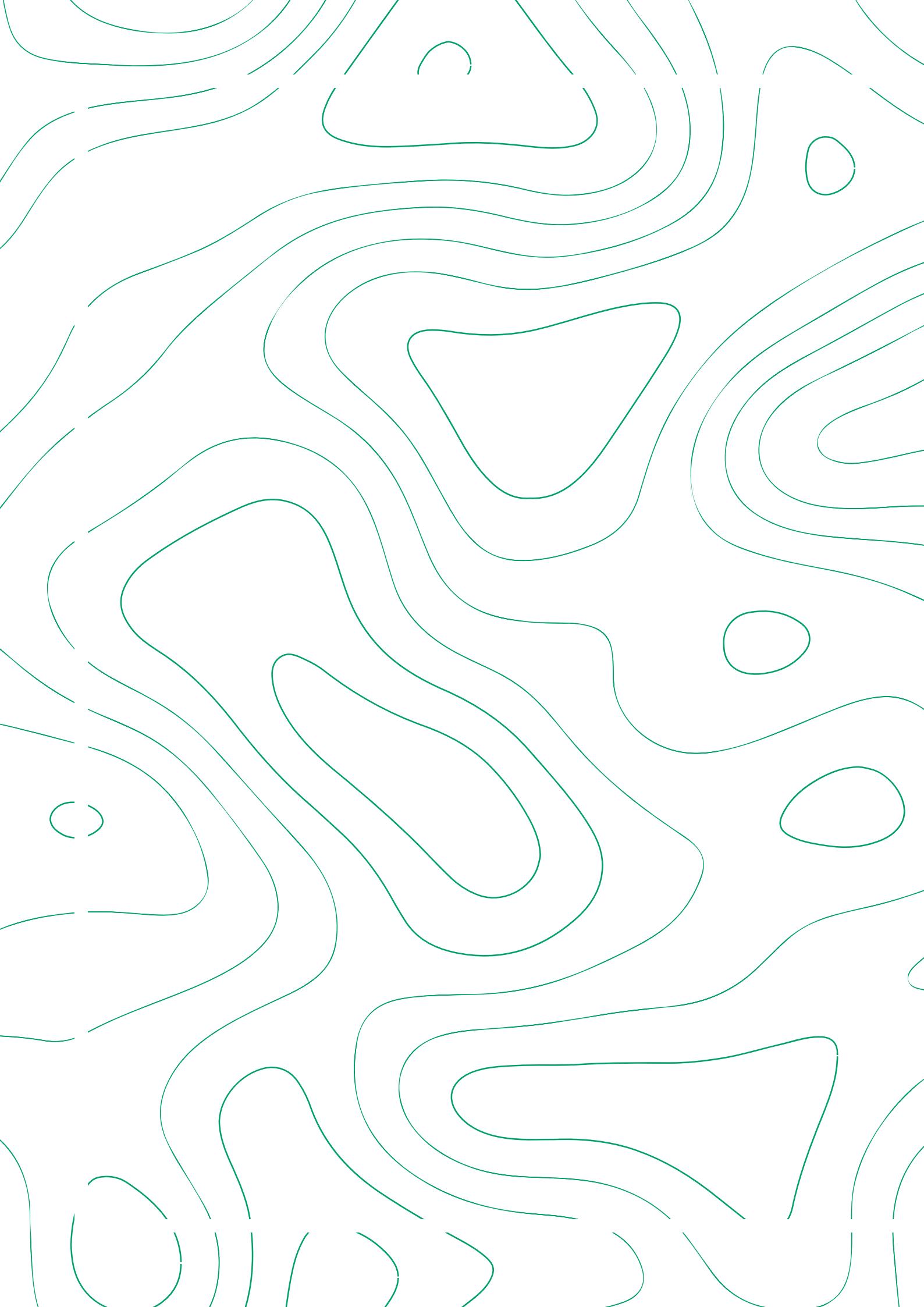
Dans le terme économie circulaire, il y a « circulaire », qui indique à la fois le mouvement, mais aussi le rassemblement des énergies, le partage, la création d'un écosystème vertueux.

Face aux défis immenses qui nous attendent, l'échange de bonnes pratiques, l'écoute, le partage d'expériences, sont les conditions de la réussite. Nous avons donc décidé d'ouvrir les colonnes de ce rapport d'activité à nos partenaires institutionnels, syndicats, acteurs du monde associatif ou économique ainsi qu'aux élus du Siom que je remercie pour leur engagement. Ils sont porteurs de visions, de solutions qui contribuent à éclairer les décisions. Nous devons avancer ensemble !

<sup>(1)</sup> Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

<sup>(2)</sup> Etablissement Public de coopération intercommunal

<sup>(3)</sup> Taxe Générale sur les Activités Polluantes





# LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, UN DÉFI POUR LE TERRITOIRE

La transition énergétique, c'est consommer mieux en économisant l'énergie ; c'est aussi produire autrement en préservant l'environnement. Pour les collectivités locales, la transition énergétique revêt de multiples aspects : de la collecte des déchets à leur valorisation dans les UVE et de celle naissante des biodéchets à leur retour au sol ou à la production d'énergie par méthanisation. Les défis à relever sont nombreux pour les territoires. Tour d'horizon avec les acteurs du Siom, ainsi que des acteurs publics et du monde économique et associatif.



# Les territoires appelés à mener la transition énergétique et écologique

LA PAROLE À...

**Gilles Vincent, président d'AMORCE, association accompagnant les acteurs locaux en matière de transition énergétique**

## Quels sont les leviers d'action des territoires en matière de transition énergétique ?

Les différentes lois de décentralisation ou relatives à l'énergie de ces dernières années ont considérablement renforcé le rôle des collectivités territoriales et leur ont donné des outils pour prendre des décisions liées à l'énergie. Elles peuvent décider d'une planification, de maîtriser leur consommation énergétique et de lutter contre la précarité énergétique, ou s'orienter vers la production d'énergie renouvelable et de récupération (électricité, gaz ou chaleur), surveiller la distribution de l'énergie, développer les transports en commun, bâtir des écoquartiers, et ainsi de suite. Par exemple, le fonctionnement des bâtiments administratifs (mairies, écoles, équipements sportifs, etc.) représente une part importante de la consommation énergétique. S'engager dans la réduction de leur consommation, au travers de leur rénovation, et en produisant l'énergie autrement en favorisant les énergies renouvelables sur le territoire, sont déjà des actions fortes et pragmatiques. On peut aussi penser à la valorisation énergétique des déchets, car il y a un véritable enjeu de transversalité entre politique publique de gestion des déchets, de l'énergie, et l'aménagement du territoire.

## Quelle place est accordée aux collectivités ?

Pour devenir les meneurs des transitions énergétique et écologique, les collectivités et leurs groupements sont appelés à coordonner et animer leur mise en œuvre à l'échelon local.

Dans une perspective d'efficacité de l'action publique, la répartition de leurs missions a été clarifiée par les différentes lois de décentralisation.

Les communes ou leurs groupements se chargent généralement des transports urbains (y compris scolaires), de l'éclairage public, de la gestion de l'eau et des déchets. Les départements, quant à eux, s'occupent par exemple des transports routiers scolaires hors milieu urbain. Enfin, les régions sont habilitées pour les transports ferroviaires régionaux. Chaque échelon peut agir à son niveau et avoir un rôle significatif dans la définition et la mise en œuvre des politiques de transition énergétique.

**« Chaque échelon peut agir à son niveau »**

Dans cette perspective, les différents outils de planification réglementaire que sont les plans climat-air-énergie territorial (PCAET), les schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), ou encore les schémas de cohérence territoriale (SCOT), permettent de coordonner les différents acteurs.

Par ailleurs, les collectivités sont des autorités concédantes sur leurs réseaux de distribution d'électricité et de gaz, et il pourrait être tout à fait possible d'intégrer des enjeux de transition énergétique à ces contrats de concession.

Néanmoins, le rôle des collectivités demande à être encore renforcé. AMORCE se mobilise depuis des années pour que les territoires deviennent le véritable moteur des transitions écologique et énergétique du pays, car c'est à l'échelon local que beaucoup des problématiques posées peuvent trouver des solutions viables et concrètes.

# Un outil de valorisation énergétique au service du territoire

L'Unité de Valorisation Énergétique de Villejust s'inscrit parmi les 63 unités d'incinération gérées par Veolia dans le monde. Le point sur sa performance et ses développements futurs avec Stéphane Desrues, directeur de l'UVE exploitée par Generis, filiale de Veolia, et Caroline Dufour, responsable d'unité opérationnelle pour Dalkia, opérateur du réseau de chaleur.

**Stéphane Desrues**Generis,  
directeur d'unités  
opérationnelles

Ses équipements sont correctement dimensionnés, robustes et répondent donc favorablement aux besoins. Elle bénéficie d'une réelle expertise des personnels d'exploitation, de maintenance et d'encadrement.

## Le défi quotidien d'une meilleure performance énergétique et environnementale

### Quels sont les atouts de l'Unité de Valorisation Énergétique du Siom ?

L'UVE cumule une performance énergétique très élevée avec un haut niveau de disponibilité (94,1%).

### La performance énergétique est de 96,61% en 2021, comment expliquer ce nouveau record ?

De nombreux travaux d'optimisation du process de l'UVE ont été menés en 2021. Parmi eux, nous pouvons noter le remplacement à neuf de vannes de régulation et de purgeurs vapeur, ainsi que la réfection de calorifuge qui ont permis de réduire la déperdition d'énergie. De même, l'amélioration de la disponibilité des fours nous a permis de diminuer le nombre d'arrêts des machines, et de réduire ainsi la consommation d'énergie fossile pour les phases de redémarrage.

Enfin, une meilleure disponibilité du groupe turbo-alternateur (91,70%) a permis d'améliorer la production d'électricité et de réduire la consommation sur le réseau Enedis.

### Peut-on parler d'un succès d'équipe ?

Oui, c'est par le biais d'un bon travail d'équipe que nous relevons quotidiennement le défi d'une meilleure performance énergétique et environnementale. La bonne coordination entre les équipes du Siom et celles de Generis contribue largement à l'optimisation du fonctionnement des installations du Siom.

### SUR LE TERRAIN

**Caroline Dufour**  
Dalkia, responsable  
d'unité opérationnelle

## Une chaleur renouvelable produite localement sans émissions de CO<sub>2</sub>

### Quelles sont vos missions auprès du Siom ?

Notre mission première auprès du Siom en tant qu'exploitant est de garantir

une qualité de service auprès des abonnés au réseau de chaleur. Il s'agit pour cela de maintenir et fiabiliser les équipements mis à disposition, développer le réseau, proposer des solutions innovantes et pérennes conformes aux réglementations en vigueur.

### Quel est le rendement de ce réseau ? Et quels sont ses atouts ?

Le rendement du réseau de chaleur du Siom affiche une performance de 92,7%. Un résultat remarquable qui se conjugue à l'opportunité pour les usagers de disposer d'une chaleur renouvelable produite localement sans émission de CO<sub>2</sub>.

Le réseau de chaleur du Siom profite également d'un tarif compétitif dont le prix est totalement indépendant de la variation du coût des énergies fossiles et bénéficie d'une stabilité sur la durée de la Délégation de Service Public.

### Quelle est la tendance d'évolution des réseaux de chaleur en France ?

Vu le contexte actuel, on peut penser que les réseaux de chaleur vont se développer. En effet, ils sont un atout majeur dans la transition énergétique pour s'affranchir des énergies fossiles. Les projets d'extension du réseau de chaleur du Siom participeront au développement de l'utilisation des énergies renouvelables.

# L'UVE du Siom, toujours plus performante

## LA VISION DU SIOM



**Patrice Gilbon**  
Vice-président du Siom en charge de l'énergie, de l'incinération et du réseau de chaleur • Adjoint au Maire de Villiers-Le-Bâcle

L'Unité de Valorisation Energétique du Siom est un outil industriel qui produit de la chaleur et de l'électricité à partir de l'incinération des déchets. Un réseau de chaleur raccordé à cette unité alimente des entreprises du parc d'activités de Courtabœuf. Ce réseau assure également le chauffage urbain de plus de 10 000 logements sur la commune des Ulis (108 414 MWh/an).

Cette technologie dite de cogénération est un véritable atout avec une performance énergétique de haut niveau depuis plusieurs années. Le Siom participe ainsi à une stratégie globale en faveur de la transition énergétique du territoire.

### UVE > Réseau de chaleur

10 000  
logements chauffés  
sur la commune des Ulis

#### Électricité achetée

387  
MWh

#### Électricité auto-consommée

6 767  
MWh

#### Gaz acheté

0,17  
MWh

#### Fioul acheté

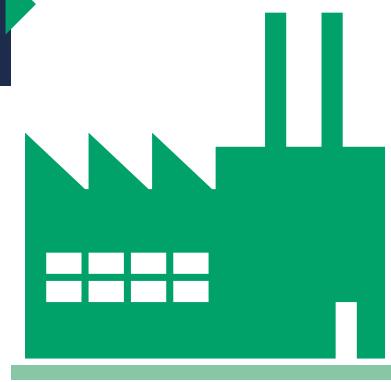
688  
MWh

Tonnages incinérés  
92 895  
Tonnes

Chaleur valorisée  
108 414 MWh

Chaleur auto-consommée  
13 712 MWh

Électricité produite  
21 950 MWh



96,61%  
de performance énergétique

94,10%  
de disponibilité





# Le tri à la source des biodéchets

LA PAROLE À...

**Yann Wehrling, vice-président du conseil régional d'Île-de-France en charge de la transition écologique**

## Le tri à la source des biodéchets : un levier d'action en matière de transition écologique ?

La réglementation impose le tri à la source des biodéchets aux acteurs impliqués dans la production et la collecte des déchets ; des collectivités locales à la Région Île-de-France, nous sommes tous liés par une obligation de résultat. Et c'est une bonne chose car les biodéchets sont valorisables par compostage ou méthanisation. Ils constituent environ 1/3 des déchets des franciliens. Lutter contre le gaspillage alimentaire et encourager le compostage domestique contribue efficacement à les réduire. C'est pourquoi le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) met l'accent sur la prévention et l'optimisation de la gestion des déchets alimentaires pour limiter leur production, le coût de leur collecte et les impacts environnementaux liés à leur transport. La réduction et la gestion de la fin de vie des biodéchets constituent donc de puissants leviers d'actions.

## Comment la région IDF accompagne-t-elle les collectivités pour la mise en place de la collecte des biodéchets ?

Nous portons la compétence de planification en fixant notamment des objectifs de réduction du gaspillage alimentaire et de valorisation des biodéchets. Pour mobiliser les acteurs, nous organisons des évènements pour les collectivités afin de dresser un état des lieux et partager les bonnes pratiques, nous animons des groupes de travail, des webinaires et des visites. À ce titre, la Région a initié, en janvier/février, deux sessions de travail sur la généralisation du tri à la source et les moyens d'y parvenir ; elles ont réuni 42 élus et 27 collectivités qui y ont présenté l'état d'avancement de leurs expérimentations. Le groupe de travail technique

du 13 juin 2022 a permis de partager les retours d'expérience. Enfin, le 1<sup>er</sup> juillet, une table ronde sur les biodéchets a réuni tous les acteurs de la filière.

Nous proposons également un accompagnement technique et financier des projets franciliens : 93 opérations ont ainsi été soutenues par la région, pour un montant de 6,5 M€, sur la thématique des biodéchets. Nous apportons aussi un soutien aux réseaux comme le réseau compost citoyen Île-de-France ou le Cluster Eau-Milieu-Sol pour renforcer l'animation régionale ; un collectif PROMÉTHA pour le développement de la filière de méthanisation a également été mis en place.

Chacun doit trouver sa solution en fonction de la typologie de son territoire. Nous nous positionnons en facilitateurs de solutions et nous finançons les expérimentations. Elles permettent, par exemple, de tester différentes modalités de collecte ou de préfigurer le dimensionnement d'un méthaniseur pour valoriser les biodéchets et produire de l'énergie, et, in fine, des fertilisants avec les digestats.

## Comment atteindre les objectifs du PRPGD à horizon 2030 ?

Chaque territoire fait face à des contraintes spécifiques d'habitat et de mode de consommation ; les solutions seront forcément mixtes en comportant, toutefois, un volet important de réduction des biodéchets et de lutte contre le gaspillage alimentaire. Le détournement des biodéchets par le développement du compostage de proximité et leur valorisation par méthanisation participeront à l'atteinte de ces objectifs. Plaidant pour la mise en œuvre de ces solutions et le recours à une tarification incitative, la région soutiendra leur financement et accompagnera leur mise en place. Les expérimentations en cours ouvrent déjà des échanges nourris entre les parties prenantes.

OBJECTIFS

-10%

de Déchets Ménagers et Assimilés en 2025  
(les dépasser en 2031)

48%

de valorisation en 2025



## Le Siom est le premier syndicat d'Île-de-France à proposer la collecte des biodéchets à une si grande échelle.



### LA VISION DU SIOM

#### Gilles Cordier

Vice-président du Siom en charge de la collecte et des prospectives biodéchets • Adjoint au Maire de Palaiseau

Conscient du potentiel énergétique (30%) que peut offrir le traitement séparé des biodéchets, le Siom a anticipé la réglementation et ouvert un service de collecte en porte-à-porte à tous les habitants volontaires du territoire en avril 2022.

Le Siom est le premier syndicat de gestion des déchets en Île-de-France à proposer cette collecte à une si grande échelle.

Dès son lancement, plus de 3 600 foyers se sont portés candidats. Cette forte adhésion démontre la volonté des habitants d'agir concrètement en faveur de l'économie circulaire par le biais d'une nouvelle démarche de tri de leurs déchets.

Toutes les communes du Siom ont relayé cette information et manifesté un grand intérêt pour la valorisation de ces déchets.



# Trier plus, trier mieux

LA PAROLE À...

**Sabine Haltebourg, directrice régionale Nord/Île-de-France de Citeo, éco-organisme spécialiste du recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques**

## Quelle est la place de Citeo dans l'économie circulaire ?

Citeo est une entreprise à mission dont la raison d'être est de réduire l'impact environnemental des emballages et papiers mis sur le marché par ses clients. Notre ancrage dans l'économie circulaire s'exprime à travers notre responsabilité qui est d'accompagner les acteurs économiques à produire, distribuer et consommer en préservant les ressources naturelles. Nous sommes d'ailleurs précurseurs de l'économie circulaire puisque nous avons été la première entreprise à assumer la Responsabilité Élargie du Producteur. Le spectre de notre intervention est large : de l'éco-conception à la collecte et au process industriel, sans oublier la communication et la pédagogie.

## Quel accompagnement pour les collectivités pour permettre aux habitants de trier plus et mieux ?

Nous accompagnons les collectivités locales dans le déploiement de solutions opérationnelles avec un dispositif de collecte et de tri, et des outils industriels de tri. Nous les appuyons également dans l'animation et l'information de leurs administrés. La réussite d'un bon dispositif de tri repose, en effet, sur trois éléments clés : la connaissance du dispositif, la connaissance des consignes de tri et, enfin, la motivation. Nous proposons également un soutien financier aux territoires, qui s'inscrit dans le déploiement de l'extension des consignes de tri visant à ouvrir le bac jaune à tous les emballages et les papiers, d'ici fin 2022. Homogénéiser les consignes de tri, c'est simplifier le geste de tri !

Cet accompagnement s'est traduit dans un plan de performance des territoires via cinq phases d'appel à projets pour transformer le dispositif de collecte et adapter l'outil de tri aux nouveaux emballages. Ce plan comporte, bien sûr, un important volet de communication auprès des citoyens.

## Quels sont les grands défis du recyclage ?

Arriver à recycler 100% des emballages et des papiers est LE DÉFI ! La loi AGEC (Anti-gaspillage pour une économie circulaire) prévoit que tous les emballages en plastique à usage unique disposent d'une filière de recyclage au 1<sup>er</sup> janvier 2025, et tous les emballages d'ici 2030. Aujourd'hui, une fraction d'entre eux fait encore l'objet de recherche et développement. Par ailleurs, trouver des débouchés industriels pour les matières récoltées constitue également un défi. Nous sommes également face à un enjeu de sensibilisation des consommateurs. Si le tri à domicile est entré dans

**« Arriver à recycler 100% des emballages et des papiers est LE DÉFI ! »**

les mœurs, il reste à capter les emballages hors domicile, en situation de consommation nomade. Dans cette perspective, les Jeux Olympiques de Paris 2024 constitueront certainement un accélérateur de l'évolution des comportements des consommateurs hors domicile. Il nous appartient de prôner la continuité des gestes de tri en dehors du foyer. Nous mobilisons les territoires pour mener des expérimentations dans ce sens.

**Sophie Debois**

Sepur, responsable régionale

# Offrir un service de qualité adapté à la production effective des ménages

Second plus grand opérateur dans la collecte des déchets et des services de propreté urbaine en Île-de-France, Sepur est l'un des partenaires du Siom.

## Comment s'est déroulée votre collaboration avec le Siom pour mettre en place l'optimisation des collectes ?

Le travail mis en œuvre sur la baisse de fréquence a commencé en avril 2021. Nous avons accompagné le Siom dans cette démarche par une étude de dimensionnement et de faisabilité. À partir de mai 2021, nous sommes intervenus avec le Siom auprès de chacune des villes afin d'expliquer la démarche et de prendre en considération les particularités de chacune des communes. Nous avons ensuite travaillé à organiser le calendrier et les moyens nécessaires pour mettre en place cette modification de fréquence. En phase préparatoire, dès novembre 2021, nous avons ajusté nos réflexions pour répondre aux attentes de chaque commune. Par la suite, un travail a été réalisé avec la participation des équipages afin de redéfinir et équilibrer les secteurs de collecte, et être opérationnels au 4 avril 2022.

## Quels étaient les leviers et les objectifs ?

La philosophie du projet avait deux objectifs.

Offrir un service de qualité adapté à la production effective des ménages. Depuis plusieurs années, la baisse de tonnage d'ordures ménagères accentuait le fait que nous collections des bacs souvent à moitié vide, voire non présentés sur les seconds passages. Cette réorganisation des collectes, par l'optimisation des circuits, impacte positivement le bilan carbone des prestations de collecte du territoire.

Anticiper la mise en œuvre de l'évolution de la réglementation en matière de réduction de la production des déchets des ménages. Un nouveau service de collecte des biodéchets a été mis en place, permettant une valorisation optimum des biodéchets initialement contenus dans les bacs d'ordures ménagères.

**SUR LE TERRAIN****Marc Vivien**

Vice-président du Siom en charge du tri et de la valorisation - Adjoint au Maire de Ballainvilliers

## LA VISION DU SIOM

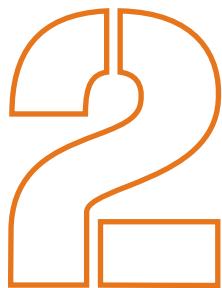
La qualité du tri s'est dégradée au cours des quatre dernières années. Le taux de refus de tri (les déchets qui ne sont pas acceptés à la collecte sélective) est passé de 21% en 2017 à 29,9% en 2021. Cette augmentation notable impacte l'environnement, en raison notamment des trajets de réacheminement entre le centre de tri et l'UVE pour éliminer les refus de tri.

Face à ce constat, un programme d'amélioration de la qualité du tri est en cours de déploiement. Il repose sur une nouvelle campagne de communication et des contrôles des bacs de tri. Parallèlement, le Siom s'est doté d'une table de caractérisation qui permet d'analyser directement sur le site de Villejust le contenu des bacs jaunes. Le Siom va continuer d'œuvrer pour améliorer la qualité du tri en créant un baromètre du tri qui permettra le suivi des actions et de leurs résultats chiffrés.



Un opérateur à l'œuvre sur la table de caractérisation du Siom





# L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, UN ENJEU D'AVENIR

---

Le modèle économique linéaire qui consiste à extraire, fabriquer, consommer, puis jeter n'est pas durable. Les citoyens sont appelés aujourd'hui à une consommation responsable des ressources naturelles et des matières premières, comme à la prévention des déchets par réemploi, recyclage ou valorisation. La transition vers une économie circulaire est amorcée ; elle entraîne des changements culturels qui nécessitent des efforts de pédagogie auprès de la population ; elle suscite aussi des initiatives porteuses de solidarité et d'emplois.



# L'économie circulaire est l'économie de demain

LA PAROLE À...

**Jérémie Almosni, directeur régional de l'Ademe Île-de-France**

## Quel est le rôle de l'Ademe pour la mise en place d'une stratégie d'économie circulaire en tant qu'outil au service de la transition écologique ?

L'Ademe a quatre grandes missions d'observation, d'expertise et de soutien à la recherche et au développement, et à l'innovation. Nous accompagnons également la mise en œuvre de politiques publiques nationales et locales par l'intermédiaire de démarches intégrées qui permettent aux collectivités de disposer des méthodes et référentiels pour mettre en œuvre leur politique "économie circulaire et énergie climat". L'Ademe aide ainsi à financer des opérations de sensibilisation, la mise en œuvre de projets, ainsi que des études prospectives pour développer la connaissance et capter de nouvelles opportunités en faveur de la réduction de consommation de ressources, de production de déchets et d'optimisation au recyclage. Nous intervenons donc auprès d'un large public : des entreprises aux collectivités et aux citoyens.

## Comment l'économie circulaire peut-elle être un axe de développement économique ?

Répondre aux défis de la transition écologique, c'est l'opportunité pour les entreprises de se différencier ; celles qui se tournent vers l'éco-conception proposent des modèles alternatifs qui

répondent aux besoins des marchés publics. Ce sont aussi celles qui s'inscrivent dans des logiques d'économie de la fonctionnalité et de la coopération économe en ressources. En favorisant les circuits

**400 K€**

Participation de l'Ademe au financement de la ressourcerie de Saclay

courts, la consigne et le vrac, l'économie circulaire permet l'émergence de nouvelles filières pertinentes encore en cours de développement. Il en va de même dans le secteur du bâtiment avec l'apparition des matériaux biosourcés, par exemple. Le rôle

de l'Ademe est de soutenir ces filières naissantes. Enfin, les grands secteurs de l'économie francilienne, l'innovation et l'international, portés par l'automobile, l'aérien et le volet technologique, ont vocation à se tourner vers l'économie circulaire... Elle est l'économie de demain ! Elle permettra aux entreprises de se différencier avec une offre à forte valeur ajoutée tout en réalisant des économies de ressources importantes.

**140 M€ d'aides allouées dont 23 M€ pour l'économie circulaire et les déchets en 2021 en IDF - Plus de 650 projets**

## Quels sont les différents types de partenariats de l'Ademe avec les collectivités locales, la région, ou encore les entreprises ?

Nous proposons des conventions pluriannuelles appuyées sur des projets transversaux en lien avec la transition énergétique et la gestion des déchets. Nous signons également des conventions d'aide avec les collectivités s'agissant de démarches intégrées sur trois ans pour mettre en œuvre leurs politiques environnementales ; elles reposent sur des aides à l'ingénierie et l'animation. Il existe aussi des partenariats avec la CCI, des CMA ou encore des clubs pour relayer les messages et construire des dispositifs communs. Ces relais sont essentiels pour changer d'échelle et constituer des collectifs franciliens d'importance pour mobiliser tout le monde ! Nous soutenons également des programmes à vocation pédagogique pour encourager les changements de comportement, en finançant des ressources humaines au sein d'associations, têtes de réseau, telles que le REFER, la CRESS ou encore la construction de clubs accompagnant les changements de modèle : club de l'EFC, le réseau CAPE...



LA PAROLE À...

**Stephan Martinez, président fondateur de Moulinot, spécialiste du tri et de la collecte des déchets alimentaires**

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024, l'ensemble des biodéchets devra faire l'objet d'une collecte séparée pour être valorisé ; quelles solutions êtes-vous en mesure de proposer aux collectivités pour répondre à cette obligation ?

Nous sommes en mesure d'assurer la collecte auprès des particuliers, des écoles et des restaurateurs. Nous mettons à disposition du matériel de collecte et la signalétique. Nous organisons, par exemple, des collectes ponctuelles pour les collectivités en installant des containers adaptés dans les agglomérations et leurs espaces verts. Les particuliers sont aujourd'hui réceptifs aux problématiques environnementales ; il reste à les sensibiliser sur le sujet des

les élus à visiter les unités de méthanisation et souhaitons les rapprocher des agriculteurs qui exploitent le biogaz et les fertilisants issus de la valorisation des biodéchets. Une façon de matérialiser l'économie circulaire telle que nous la pratiquons au quotidien !

**Quelles sont les valeurs de votre entreprise ?**

Tout ce qui vient de la terre doit y retourner : les déchets alimentaires doivent redevenir une matière 1<sup>ère</sup> secondaire. Dans ce processus de valorisation, nous voulons également jouer un rôle social en favorisant l'insertion et la réinsertion par le travail et la formation. Nous avons déjà accueilli 67 personnes en formation. Nous assurons, par exemple, la formation de chauffeurs-collecteurs de biodéchets en vue de l'obtention d'un CAP. Nous comptons aujourd'hui une centaine de salariés et, tous ensemble, nous dupliquons une méthodologie qui vise à faire prendre conscience que le tri des biodéchets est une filière 100% positive !

**« Tout ce qui vient de la terre doit y retourner ! »**

restes alimentaires. Cette sensibilisation passe par les écoles en ciblant le personnel dédié à la restauration, comme par les établissements de restauration en général. Nous leur rendons visite pour les aider à mettre en place les bons gestes, les équipements adaptés et les bons process. Nous constatons que les habitudes de tri sont bien intégrées durant 12 à 18 mois ; cependant la rotation élevée du personnel dans ce secteur entraîne à terme une dégradation du tri. À nous de poursuivre les efforts pédagogiques !

Le Siom est pionnier dans la mesure où il anticipe l'obligation de 2024. Pour suivre cet exemple, nous invitons



#### LA VISION DU SIOM

**Anne Héry Le Pallec**  
Vice-présidente du Siom en charge de l'économie circulaire • Maire de Chevreuse

**Le Siom s'engage dans une démarche de labellisation**

Le Siom poursuit sa dynamique d'intégration dans l'économie circulaire. À ce titre, il s'inscrit dans une démarche de labellisation en tant que territoire engagé dans la transition écologique. Ce label, déployé par l'Ademe, permettra de structurer nos actions en matière d'économie circulaire et de bénéficier d'une reconnaissance nationale et publique. Par paliers progressifs, il nous placera dans une logique d'amélioration continue. Nous serions ainsi un des premiers syndicats de traitement et de collecte à obtenir ce label « économie circulaire » sur le territoire francilien et à mettre en valeur notre engagement et vos actions au quotidien pour une économie plus respectueuse de notre environnement.



# Faire du déchet une ressource

LA PAROLE À...

**Alexandre Guyon, directeur régional Île-de-France de Veolia Recyclage et Valorisation des Déchets**

## Comment Veolia innove-t-elle en matière de gestion des déchets au bénéfice de l'économie circulaire ?

Notre mission est d'accompagner les territoires pour faire des déchets une ressource de l'économie circulaire locale. En dix ans, la production de déchets ménagers par habitant en France a diminué de 6%. Les Français ont de plus en plus conscience que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas et les comportements commencent à changer. Dans un contexte de raréfaction des ressources naturelles et de tensions géopolitiques sur les énergies, la capacité à produire de nouvelles ressources bas carbone à partir des déchets est un enjeu majeur auquel l'économie circulaire peut apporter des solutions locales au sein des territoires. La démarche de Veolia s'inscrit au service de ces objectifs. Ainsi, nous concevons, construisons et exploitons des déchèteries, ressourceries et des installations de tri des collectes sélectives qui utilisent des technologies innovantes alliant intelligence artificielle et robotisation, à l'instar du tri téléopéré, procédé permettant d'atteindre des taux de tri et valorisation très performants.

## Comment Veolia développe-t-elle l'offre de service aux collectivités locales pour les accompagner dans le réemploi et le tri des déchets ?

Dans un contexte où seuls 2,5% des déchets ménagers sont réutilisés alors que 25% sont potentiellement réutilisables, nous avons lancé Recycl'Inn, une offre qui associe aux services classiques d'une déchèterie des espaces dédiés à la réparation, au réemploi et au recyclage. Adoptée

par une dizaine de collectivités territoriales, Recycl'Inn permet de concilier service public et économie circulaire locale, en associant dans son fonctionnement des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Nous apportons des méthodes et des procédures pour organiser le tri, analyser les déchets et évaluer leur potentiel de réparation et de réemploi. Dans cette perspective, nous nous appuyons sur des acteurs associatifs locaux pour favoriser la réinsertion sociale et la création d'emplois. Rappelons que pour traiter 10 000 tonnes de déchets dans des ressourceries, cela nécessite la création de 850 emplois verts. Globalement, 70 000 emplois pourraient être créés en France dans ce secteur.

## La déchèterie-ressourcerie du Siom sera un équipement à forte valeur ajoutée, pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?

Ce site à haute performance environnementale offrira des conditions de sécurité et de circulation optimisées sur les différentes zones de dépôt et de tri aménagées, avec un soin particulier porté à l'accueil et l'orientation des visiteurs. Il intégrera une ressourcerie pour les inciter à s'engager dans une démarche de tri et de réemploi vertueuse. L'objectif est pédagogique : il s'agit d'orienter les visiteurs vers les bonnes filières de réparation, de réutilisation et de recyclage.

Cette infrastructure Recycl'Inn est conçue pour favoriser l'essor de boucles locales d'économie circulaire. Les objectifs du Siom dans ce domaine sont ambitieux et contribuent également à créer des emplois locaux.

20%  
amélioration attendue  
du recyclage

25%  
des déchets ménagers  
sont potentiellement réutilisables



# Promouvoir le recyclage

LA PAROLE À...

**Jean-Patrick Masson, président du Cercle National du Recyclage (CNR)**

## Quels sont les objectifs d'une association comme le CNR ?

Notre objectif est de promouvoir le recyclage. C'est inscrit dans notre ADN ! Notre champ d'action s'élargit continuellement et couvre aujourd'hui les filières REP (responsabilité élargie du producteur). Nous assumons également un rôle essentiel de conseil et de lien avec nos adhérents. Nous les informons et les aidons à solutionner leurs problèmes territoriaux. Nous relayons leurs expériences qui nourrissent nos échanges et structurent notre action.

**« Il appartient aux professionnels de s'organiser pour accueillir les déchets spécifiques liés à leur activité. »**

## Comment le CNR peut-il contribuer à l'émergence de solutions en matière de recyclage et de valorisation des déchets pour accompagner les collectivités ?

La mutualisation des expérimentations menées sur le terrain constitue une mine d'informations. Leur partage favorise le débat et l'émergence de nouvelles perspectives. Nous pratiquons également une veille à l'échelle internationale, et à titre d'exemple, nous sommes attentifs aux pratiques et aux avancées de nos voisins belges. Enfin, nos adhérents bénéficient

de l'expertise de nos salariés qui suivent l'actualité des filières et sont en relation avec les pouvoirs publics.

## Comment voyez-vous l'évolution des filières REP en déchèterie ?

Notre position est simple : il appartient aux professionnels de s'organiser pour accueillir les déchets spécifiques liés à leur activité. Nous faisons, en effet, face à un constat sans équivoque : nos déchèteries ne sont pas en capacité d'accueillir des flux supplémentaires. À cet égard, nous avons un combat à mener dans le domaine des déchets du bâtiment, au regard des flux en cause. Nous accueillons déjà les flux des artisans sachant que ceux-ci facturent le client pour l'enlèvement des déchets lors d'une intervention. Le client est ainsi soumis à une double facturation puisqu'il est aussi contribuable. Ainsi, pour des raisons physiques autant que financières, il est indispensable que les filières prennent en charge physiquement ces flux à travers un accueil spécifique chez les professionnels. Nous voyons donc se profiler des zones de discussion et de tension à propos des coûts associés à un système de REP reposant sur les metteurs en marché... Ces coûts auront un impact sur l'écocontribution portée par le consommateur, quel que soit le système, en aval, de perception mis en place. Souvenons-nous, par ailleurs, que l'écocontribution est collectée et distribuée par les éco-organismes constitués à l'initiative des metteurs en marché...

## 12 filières REP existantes

avant la loi AGEC

(Anti-Gaspillage et Économie Circulaire)

11 nouvelles filières prévues d'ici à 2025  
dont la filière REP bâtiment en 2022

**42 Mt/an**

de déchets dans le secteur du bâtiment\*

**30 Mt/an**

de déchets ménagers\*

\* source : <https://www.ecologie.gouv.fr/dechets-du-batiment>

# 2024 : une nouvelle déchèterie-ressourcerie

**Jean-Jacques Debras**

Vice-président du Siom en charge des déchèteries-ressourceries et de la prévention • Conseiller municipal de Saclay

La future déchèterie ressourcerie qui sera implantée dans le quartier de l'École Polytechnique, sur le plateau de Saclay, va permettre de mieux répartir l'offre de services sur notre territoire et répondre aux besoins des habitants. Conçu et construit dans une perspective durable, ce nouvel équipement est innovant, évolutif et performant en matière énergétique. L'exploitant de cet équipement s'est également engagé sur des objectifs ambitieux de tri et de valorisation des déchets, de consommation énergétique et de propreté du site. Au terme des 18 mois de travaux, cette nouvelle déchèterie-ressourcerie devrait ouvrir ses portes début 2024. Elle constituera un maillon complémentaire aux autres services de valorisation et d'élimination des déchets.

**LA VISION DU SIOM**

Pour répondre aux besoins grandissants des habitants des 21 communes du Siom, une nouvelle déchèterie ouvrira sur le Plateau de Saclay.

**Dominique Fontenaille**

Vice-président du Siom en charge de l'ESS, de l'insertion et de la coopération décentralisée • Maire de Villebon-sur-Yvette

La nouvelle déchèterie comportera un espace dédié au réemploi. Les usagers pourront déposer leurs objets en bon état directement à la ressourcerie.

À l'accueil de la déchèterie, un agent sera chargé d'orienter et conseiller les visiteurs vers la ressourcerie. Dans un premier temps, une surface d'environ 80 m<sup>2</sup> sera dédiée à la vente d'objets d'occasion reconditionnés, avec la particularité d'offrir une visibilité sur les ateliers de réparation. Dans un second temps, 150 m<sup>2</sup> supplémentaires viendront agrandir cette surface. Enfin, l'espace réparation sera conçu de manière modulable pour permettre l'organisation de formation ou de sensibilisation sur la réparation d'objets.

La devise de cet espace réemploi : donner ou réparer au lieu de jeter !



# ON GAGNE *tous* À MIEUX TRIER !



LES ERREURS DE TRI COÛTENT CHER À LA COLLECTIVITÉ  
ET ONT UN EFFET CONSIDÉRABLE SUR LA PLANÈTE.  
EN TRIANT CORRECTEMENT SES DÉCHETS, CHACUN PEUT  
CONTRIBUER À PRÉSERVER NOTRE TERRITOIRE.

**Patrick Azraz**

Responsable de la communauté Emmaüs de Longjumeau

**SUR LE TERRAIN**

# Une nouvelle vie pour les objets

La communauté Emmaüs de Longjumeau existe depuis 1973. Elle opère de longue date avec le Siom pour donner une nouvelle vie aux objets mis au rebut.

**Vous êtes un partenaire historique du Siom. Avez-vous d'autres partenariats de ce type ?**

Nous n'avons pas d'autres partenariats du même type que celui existant depuis de nombreuses années entre le Siom et la communauté, puisqu'il fonctionne dans les deux sens : d'une part, nous collectons et regroupons des déchets pour lesquels le Siom procède à l'enlèvement et, d'autre part, nous récupérons des objets de toute nature (meubles, bibelots, vélos...) déposés sur la ressourcerie de Villejust par les usagers. C'est un partenariat que nous apprécions beaucoup et dont la pertinence a fait ses preuves au cours du temps, notamment pendant la période du Covid lorsque le confinement a empêché les déplacements des donateurs.

**Avez-vous constaté une évolution dans le type d'objets déposés par les habitants depuis ces dernières années ?**

S'il est vrai que la qualité des objets collectés a quelque peu tendance à baisser, les quantités augmentent de manière constante. Toujours beaucoup de mobilier et d'électroménager que nous réparons

lorsque c'est possible et surtout des quantités de vêtements vraiment très importantes. Concernant ce que nous récupérons via le Siom, les compagnons indiquent que le réaménagement de l'espace ressourcerie intervenu récemment a été bénéfique : les objets, mieux rangés, sont plus facilement manipulables et de meilleure qualité.

**Quels sont les projets de la communauté Emmaüs Longjumeau ?**

La communauté a pour projet de continuer à accueillir et à accompagner des personnes en difficulté de manière inconditionnelle et sans limite dans le temps. Les besoins augmentent sans cesse dans ce domaine et nos limites sont en permanence dépassées, nous voyons bien que notre responsabilité est d'augmenter nos capacités le plus possible. C'est pourquoi un nouveau bâtiment a été construit à Longjumeau. Il nous faut donc développer tout ce qui touche à l'activité de la communauté en termes de collecte, de tri et de vente. En effet, la communauté vit uniquement de son travail de récupération, de remise en état et de vente. C'est aussi dans cet esprit que trois magasins fonctionnent aujourd'hui sur Ballainvilliers.





**Yann Cauchetier**  
Vice-président du Siom  
en charge de la démarche  
qualité et normes ISO •  
Adjoint au Maire de  
Gif-sur-Yvette

Impliqué depuis plus de dix ans dans une démarche volontaire de certification environnementale (norme ISO 14 001) et depuis 2013 dans une certification énergétique (norme ISO 50 001), le Siom a obtenu une nouvelle certification pour sa démarche de management de la santé et de la sécurité (ISO 45 001). Elle témoigne de l'engagement de la collectivité dans une démarche d'amélioration continue à chaque étape des projets du Siom pour la transition écologique et énergétique du territoire. En effet, la certification ISO 45 001 implique la consultation des équipes qui participent activement à mettre en œuvre la santé et la sécurité au travail ; concrètement il s'agit de prendre en compte les besoins et les attentes des agents avant la mise en place d'infrastructures ou d'équipements mettant en jeu la sécurité.

### LA VISION DU SIOM



**Igor Trickovski**  
Vice-président du Siom  
en charge de la gestion  
des sites, des services  
techniques et de la  
sécurité • Maire de Villejust

La déchèterie de Villejust doit s'adapter à une fréquentation en constante augmentation. En moyenne, plus de 200 personnes s'y rendent chaque jour. En 2021, nous avons collecté et traité 10 844 tonnes de déchets sur la plateforme. L'objectif premier des travaux a été de simplifier et de fluidifier le parcours de dépôts des déchets et de renforcer la sécurité des usagers et des agents qui travaillent sur ce site.







# LA MAÎTRISE BUDGÉTAIRE, L'ASSURANCE DU CHANGEMENT À LONG TERME

Le financement du service public de gestion des déchets constitue une préoccupation récurrente pour les collectivités. Elle est renforcée par l'augmentation constante des volumes de déchets et la modernisation des techniques de traitement. Face aux enjeux écologiques et énergétiques, l'économie circulaire est l'un des modèles alternatifs vers lequel se tourner. Ce changement, déjà initié, s'inscrit dans le long terme et demande des investissements financiers que seul un budget maîtrisé autorise.



# Accompagner les acteurs de terrain

LA PAROLE À...

**Jean-Philippe Luce, président de l'Observatoire Régional des Déchets en Île-de-France (ORDIF)**

## Quelles sont les missions de l'ORDIF et quelles sont vos ambitions pour cet observatoire ?

L'ORDIF a vocation à développer la connaissance, centraliser et diffuser les informations liées au secteur des déchets sous forme d'analyses et de rapports, et à mettre en relation les différents acteurs de la filière. Nous collaborons ainsi avec une centaine de partenaires de la sphère publique, privée et associative, parmi lesquels les organismes d'État comme l'Ademe, la Région Île-de-France, les conseils départementaux ou encore les opérateurs privés.

**« Dans un contexte de modernisation des services publics et de forte pression réglementaire, il est nécessaire d'avoir une vision fine de la gestion des déchets. »**

## Quel partenariat entretenez-vous avec l'Ademe et la région ?

Nous entretenons des relations privilégiées avec la Région Île-de-France, notre premier partenaire, qui nous confie des missions d'enquête. Nous réalisons, notamment, une étude biannuelle sur la base des informations remontées par les exploitants d'installations de traitement des déchets sur leurs équipements, ou encore une étude annuelle sur l'évolution des déchets ménagers. Menées dans une perspective d'amélioration de la gestion locale des déchets, ces études suivent l'évolution de la

capacité et de la qualité de tri et font l'objet d'analyses et de rapports partagés. L'ORDIF a notamment accompagné la Région sur les biodéchets et le plan régional de prévention des déchets.

Nous collaborons également étroitement avec l'Ademe, dans une relation de confiance. Nous alimentons leur base de données SINOE qui permet de suivre l'évolution des déchets ménagers et assimilés et d'établir des cartographies claires, à l'échelle régionale et départementale, en utilisant le référentiel de l'ADEME. Notre objectif commun est d'accompagner le plus efficacement possible les acteurs de terrain.

## Quelle vision avez-vous de l'évolution des coûts du service public de gestion des déchets ?

Dans un contexte de modernisation des services publics et de forte pression réglementaire, il est nécessaire d'avoir d'abord une vision fine de la gestion des déchets. Pour en piloter le coût et identifier des pistes d'optimisation, l'ADEME a créé une matrice des coûts, à l'adresse des collectivités. Après avoir été méticuleusement renseignée en détaillant les flux de déchets, elle permet une analyse comptable et aide à comprendre la structure des coûts en référence à des valeurs standards ; elle permet aussi de se situer par rapport à des acteurs du secteur aux besoins similaires. L'Ademe et l'ORDIF organisent, dans ce contexte, des réunions conjointes de travail avec les collectivités. Cette matrice est un outil fiable d'aide à la décision et à défaut de pouvoir anticiper l'évolution des coûts face à celle de la réglementation, nous avons les moyens de les maîtriser. Il reste aussi à fournir des efforts de pédagogie, à l'adresse des populations, en faveur de la réduction des déchets.

# Au service des acteurs économiques locaux

898 conventions

de Redevance Spéciale recensées sur le territoire du Siom en 2021

412 159 euros

de recette de Redevance Spéciale en 2021

64 nouvelles conventions

passées entre des acteurs du territoire et le Siom en 2021



## LA VISION DU SIOM

### Laëtitia Hamon

Vice-présidente du Siom en charge des relations commercants, artisans, entreprises, nouveaux prospects et redevance spéciale • Adjointe au Maire d'Igny

La redevance spéciale est une contribution due par les professionnels qui utilisent le service public de ramassage des déchets dédié aux particuliers ; elle permet de ne pas faire supporter aux ménages le coût de collecte et d'élimination des déchets non ménagers.

Si en 2020, l'activité des commerçants et des entreprises avait fortement ralenti, la reprise économique constatée sur notre territoire entraîne une augmentation significative des tonnages de déchets collectés.

Les bacs de tri sont équipés de puces pour l'identification et la facturation des professionnels.



Face aux enjeux actuels de tri, de traitement et plus globalement de réduction des déchets, d'autres syndicats d'Île-de-France, à l'instar du Siom, prennent des initiatives et expérimentent des solutions qui demandent des investissements et s'inscrivent dans un cadre réglementaire strict. Dans le même temps, des efforts de pédagogie s'avèrent encore nécessaires auprès des populations pour les sensibiliser au tri... De la valorisation des déchets au Zéro déchet comme but ultime, l'équilibre entre les aspects écologique et économique de leur gestion reste à trouver.



## Renforcer la sensibilisation

LA PAROLE À...

Pierre Ollier, président du Simacur, syndicat mixte pour le chauffage urbain et le traitement des déchets ménagers

SIMACUR

255 500 HABITANTS

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL VALLÉE SUD GRAND PARIS : 5 COMMUNES

COMMUNAUTÉ PARIS-SACLAY : 4 COMMUNES

### Quels sont, pour vous, les enjeux à venir en matière de politiques de gestion des déchets ?

Les biodéchets et le tri constituent des enjeux majeurs. Si la collecte des biodéchets se met progressivement en place, des efforts de sensibilisation aux gestes de tri restent nécessaires.

### Comment y faire face ? Quels sont les freins rencontrés ?

Sur les neuf communes du territoire que nous couvrons, nous avons amorcé, auprès des écoles exclusivement, la collecte et le traitement d'environ 90 tonnes de biodéchets. Cette démarche vise à lancer le processus dans les agglomérations auxquelles incombe la collecte. Nous coordonnerons ensuite nos actions et nous nous accorderons en termes de calendrier et de quantité.

**« Nous travaillons en étroite collaboration avec les agglomérations et appuyons leurs efforts pédagogiques. »**

Concernant le tri des déchets, les analyses de caractérisation mettent en évidence la hausse du taux des refus ; dans les bâtiments collectifs par exemple, il est courant de trouver des sacs poubelles dans les bacs jaunes... C'est pourquoi nous travaillons en étroite collaboration avec les agglomérations et appuyons leurs efforts pédagogiques.

### Vers quel modèle économique faut-il tendre pour accélérer la transition énergétique et l'économie circulaire sur nos territoires ?

Notre objectif est de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> tout en cherchant un équilibre entre les aspects écologique et économique. La particularité du Simacur réside dans son activité à la fois de traitement des déchets et de production de chauffage urbain ; l'énergie est issue de l'incinération à 50% d'ordures ménagères, à 30% de déchets de bois (bois B) et à 20% de gaz et de charbon, à parts égales. Nous étudions actuellement la possibilité de supprimer le charbon pour augmenter la part de bois et réduire ainsi nos émissions de CO<sub>2</sub>... tout en veillant à ne pas faire exploser les coûts. Les enjeux financiers sont importants car le projet nécessite des investissements techniques. L'extension du réseau de chaleur est également à l'étude.

# Un nécessaire changement culturel

LA PAROLE À...

**Oliver Thomas, président du Siredom, Syndicat pour l'Innovation, le Recyclage et l'Énergie par les Déchets et Ordures Ménagères**

**SIREDOM**

**907 664 HABITANTS**

**13 ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE : 175 COMMUNES**



**Quels sont, pour vous, les enjeux à venir en matière de politiques de gestion des déchets ?**

La réduction des déchets est l'enjeu essentiel : elle passe par la réduction des emballages et le développement d'un système de recyclage en amont de la collecte, comme le compostage individuel ou collectif, ou l'installation de poulailers individuels ou collectifs. Ces solutions sont efficaces, hormis pour le plastique. La réduction des emballages doit s'effectuer à la source, dans le cadre d'une réglementation nationale et internationale.

## « Tendre vers le zéro déchet »

**Comment y faire face ?**

Nous disposons d'une unité de tri parmi les plus performantes en France et nous sommes sur le point d'ouvrir un méthaniseur. En capacité de répondre aux besoins de l'Essonne, nous sommes opérationnels ; mais ce ne sont pas des solutions définitives. Un changement culturel est nécessaire, il faut agir à la source et renoncer au plastique !

S'agissant des biodéchets, la collecte auprès des ménages est complexe. Nous expérimentons actuellement le système « sac dans le sac » et les essais sont très concluants. Le process mis en place repose sur un trieur optique pour repérer le sac, d'une couleur différente, dédié aux biodéchets.

**Existe-t-il des freins à la réalisation de ces projets ?**

Nous rencontrons des freins juridiques face à une réglementation très précise, ainsi que des freins techniques et chimiques dans le tri des déchets. De même sur le plan financier, les process que nous mettons en place ont un coût qui alourdit la facture du contribuable alors que nous lui demandons de consentir à des efforts de tri. Il existe enfin un frein d'ordre fiscal avec la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) en pleine progression et sur laquelle l'État communique peu.

**Vers quel modèle économique faut-il tendre pour accélérer la transition énergétique et l'économie circulaire sur nos territoires ?**

Les deux approches, locale et nationale, doivent être complémentaires. Les systèmes de tri et de recyclage tels que nous les avons mis en place conservent un caractère transitoire car nous devons tendre vers zéro déchet... en attendant, fixons des caps et privilégiions les circuits courts et le réemploi ou le recyclage en amont. À l'échelle nationale, les évolutions réglementaires doivent servir à réduire les déchets ultimes à la source pour éviter l'enfouissement ou l'incinération. Sur ce dernier point il faudra trouver un juste équilibre à long terme, la valorisation des déchets ne doit pas en encourager la production...



# Le traitement des biodéchets, l'enjeu des deux prochaines années

LA PAROLE À...

Eric Cesari, président du Syctom, agence métropolitaine des déchets ménagers, premier opérateur public européen

SYCTOM

6 MILLIONS D'HABITANTS

11 TERRITOIRES DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS ET LA COMMUNAUTÉ

D'AGGLOMÉRATION VERSAILLES GRAND PARC : 82 COMMUNES

**Quels sont, pour vous, les enjeux à venir en matière de politiques de gestion des déchets ?**

Nous devons faire de la filière du traitement des déchets une championne de la valorisation. Le volume de déchets baisse trop lentement malgré les efforts considérables en termes de pédagogie, de prévention et de sensibilisation déployés par les syndicats de traitement et les communes.

Nous devons donc continuer d'améliorer la captation de matière première recyclable et quand cela n'est pas possible maximiser la valorisation énergétique. Le pire serait de ne rien faire et continuer à enfouir les déchets sans mobiliser de nouveaux moyens et suivre l'innovation scientifique.

L'enjeu des deux prochaines années est la réussite de la mise en place du traitement des biodéchets. C'est une révolution aussi importante que l'apparition de la collecte sélective il y a 30 ans !

**Avez-vous la capacité de tenir ces enjeux ? Comment les réaliser ?**

Le Syctom, par sa taille, est le premier syndicat européen de traitement des déchets. Nous investissons dans nos capacités de traitement afin

**« La mise en place du traitement des biodéchets est une révolution aussi importante que l'apparition de la collecte sélective il y a 30 ans ! »**

d'en améliorer les performances, mais aussi pour se préparer, sur les biodéchets, à la construction d'une unité de biométhanisation. Ce sont des investissements lourds au bénéfice de tous. Mais nous sommes pour autant confrontés aux mêmes difficultés que les autres syndicats.

**Existe-t-il des freins à la réalisation de ces projets ?**

Le frein principal est financier. L'État, avec la très forte hausse de la TGAP depuis 2020, impacte fortement les capacités de financement des investissements des acteurs du traitement des déchets. Sur six ans, le Syctom se trouve confronté à un surcoût de plus de 200 millions d'euros. Depuis plusieurs années, nous agissons au niveau national et européen pour équilibrer en amont les normes et essayer de lever au maximum les difficultés juridiques.

**Vers quel modèle économique faut-il tendre pour accélérer la transition énergétique et l'économie circulaire sur nos territoires ?**

L'ambition est de faire du Syctom le « champion de la valorisation »... Pas seulement pour être en conformité avec les objectifs affichés par l'Union européenne et la France en faveur de l'économie circulaire. Mais bien parce que nous avons, collectivement, la volonté d'agir face aux défis environnementaux. Nous avons déjà initié des projets et je multiplierai les démarches pour favoriser la création d'une filière énergétique : des réflexions sur les autres formes de production d'énergie que la chaleur — électricité, biogaz, hydrogène — seront approfondies pour déterminer ce que peut être la stratégie nouvelle du Syctom.





LE REGARD DE

**Nathalie Bruneau,  
directrice générale  
des services du Siom**

**« La filière de la biométhanisation permettra de capter le potentiel énergétique des biodéchets tout en assurant, par un retour à la terre du digestat, un amendement organique des terres agricoles et une alternative aux engrains. »**

## Une nouvelle feuille de route fédératrice

**N**ous avons tous un rôle à jouer en matière de réduction de la production de déchets, de recyclage et de transition énergétique.

Qu'il s'agisse des démarches de planification des politiques déchets qui s'appuient sur le local pour répondre aux objectifs nationaux ou du déploiement de projets sur le territoire, il est essentiel d'agir ensemble de telle sorte que les habitants comprennent nos objectifs, soutiennent nos actions et les intègrent dans leur vie quotidienne.

C'est le sens que nous avons voulu donner aux changements déployés cette année par le Siom en matière de collecte et de traitement des déchets.

Adapter les fréquences de collectes des ordures ménagères, construire une collecte des biodéchets basée sur une démarche participative, améliorer la qualité du tri des emballages, tout cela passe par des changements d'habitudes qui ont fait écho auprès des habitants et nécessiteront encore d'être accompagnés.

En matière énergétique, nous sommes également dans une phase de transition. Aujourd'hui, les énergies de récupération produites par les Unités de Valorisation Energétique, comme celle de Villejust, constituent une réponse locale adaptée aux besoins et, qui plus est, économiquement pertinente. Le potentiel de développement du réseau de chaleur du Siom et l'augmentation de la production d'électricité contribueront à cette autonomie énergétique tant recherchée à l'heure actuelle.

Demain, c'est une autre filière qu'il faudra aussi mettre en place : celle de la biométhanisation qui permettra de capter le potentiel énergétique des biodéchets tout en assurant, par un retour à la terre du digestat, un amendement organique des terres agricoles et une alternative aux engrais. Il s'agit là d'une boucle d'économie circulaire dont tout l'enjeu repose sur la mise en place d'une logistique courte.

Nous allons écrire ensemble cette nouvelle feuille de route. Je tiens à remercier tous les agents du Siom qui ont à cœur d'accompagner les habitants du territoire dans ces changements, et tous ceux qui répondent toujours présents pour participer à ce cercle vertueux.

# Des agents sur le terrain

AU QUOTIDIEN



# LE CERCLE VERTUEUX DES DÉCHETS

## SITE DU SIOM VILLEJUST

**RESSOURCERIE  
CAISSENS  
EMMAÜS**  
33 tonnes

**PARC DE COLLECTE  
EN PORTE À PORTE**  
56 véhicules

**BÂTIMENTS  
ADMINISTRATIFS**

**UNITÉ DE  
VALORISATION  
ÉNERGÉTIQUE**  
92 895 tonnes de déchets valorisés

**ÉLECTRICITÉ**  
21 950 MWh

**CHALEUR VALORISÉE**  
108 414 MWh

**MÂCHEFERS**  
17 819 tonnes

**RÉFIOM**  
2 584 tonnes

**DÉCHETERIE ET  
CENTRES TECHNIQUES  
MUNICIPAUX**  
Gravats, végétaux, encombrants, incinérables, piles, capsules Nespresso, ferraille, cartouches d'encre, bois, DEEE et déchets dangereux, mobilier

**16 724 tonnes**  
envoyées dans les filières de traitement



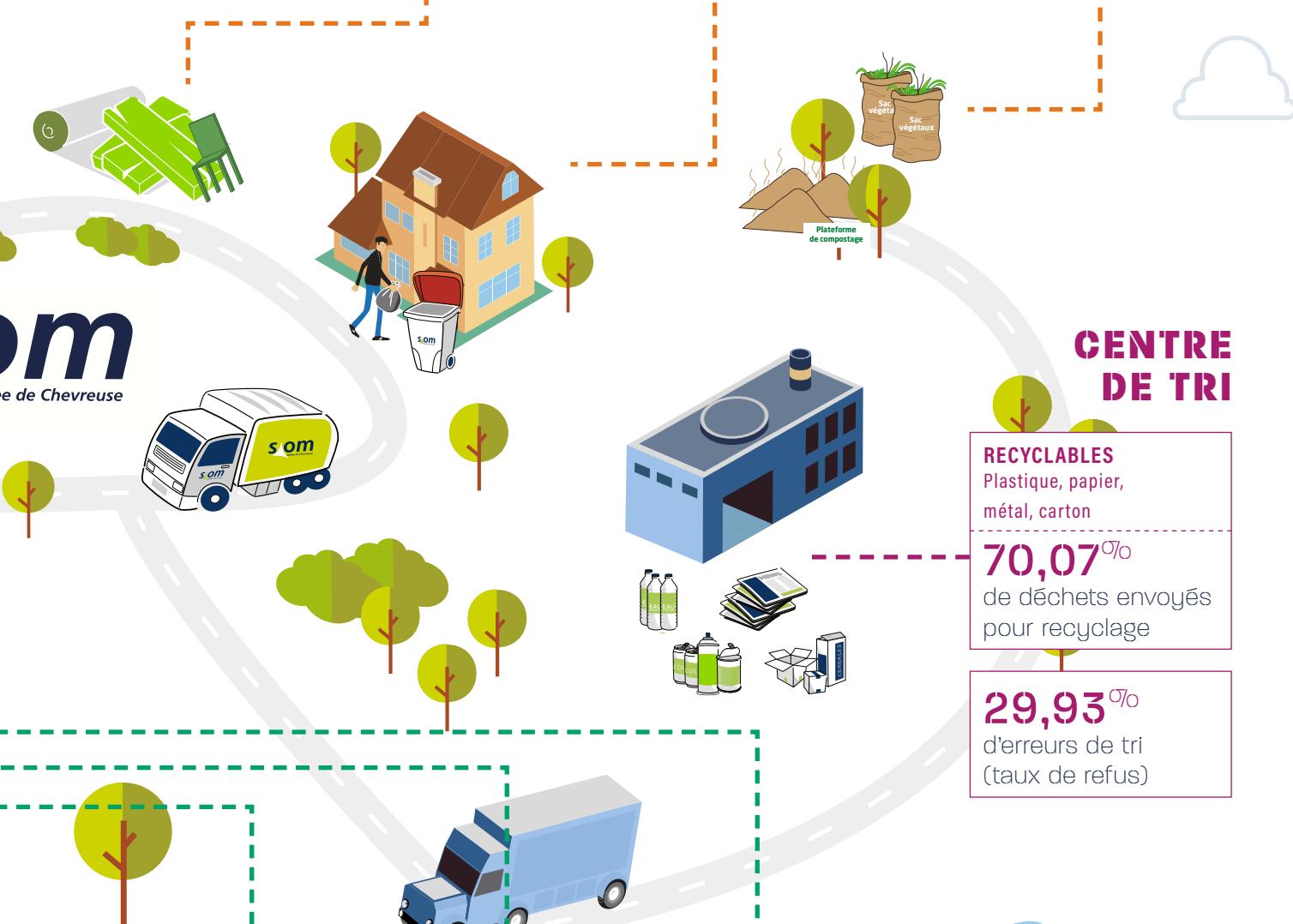
## COLLECTE PORTE-À-PORTE

**EMBALLAGES, PAPIERS ET CARTONS**  
**11 866** tonnes

**ENCOMBRANTS**  
**4 659** tonnes  
30% enfouis  
70% valorisés

**ORDURES MÉNAGÈRES**  
**49 255** tonnes  
incinérées

**DÉCHETS VERTS**  
**13 950** tonnes  
envoyés  
à la composterie



## CENTRE DE TRI

**RECYCLABLES**  
Plastique, papier, métal, carton  
**70,07%** de déchets envoyés pour recyclage  
**29,93%** d'erreurs de tri (taux de refus)

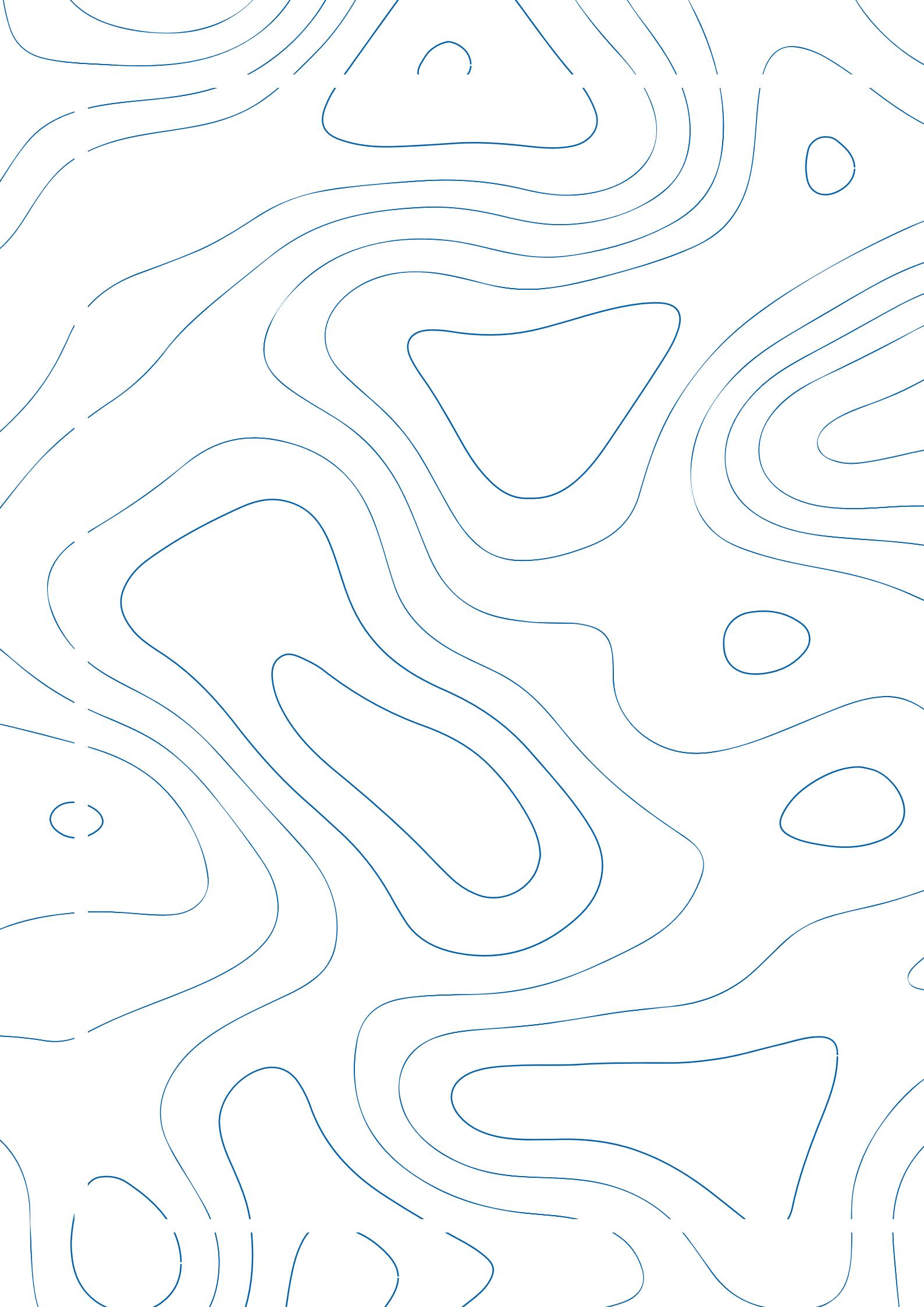
**TEXTILE**  
**34** bornes  
**385** tonnes

Triés pour être vendus à petit prix et/ou recyclés

**ORDURES MÉNAGÈRES, EMBALLAGES, PAPIERS, VERRE**  
**289** bornes enterrées

**VERRE**  
**388** colonnes  
**4 111** tonnes  
Le verre se recycle à l'infini

**COLLECTE APPOINT VOLONTAIRE**





# L'ADHÉSION DES HABITANTS, UN INCONTOURNABLE

Sensibiliser tous les publics à travers des animations, des chantiers pédagogiques ou certains événements comme la fête de la Récup' et le défi Zéro Déchet, la pédagogie est au cœur du dispositif mis en place par le Siom, avec l'appui du tissu associatif.

Les initiatives sont nombreuses pour encourager les habitants du territoire à devenir acteurs de la transition écologique.

# Sensibiliser aux gestes qui comptent...

En 2009, la politique des déchets fut l'un des grands enjeux du Grenelle de l'Environnement. Le Siom de la Vallée de Chevreuse décidait alors de créer les Écoles Durables en partenariat avec l'Éducation Nationale, afin de sensibiliser aux gestes de tri et à la réduction des déchets dès l'école primaire. Une démarche pionnière pour former des éco-citoyens.



**Brice Caharel**  
Vice-président du Siom en charge de l'éducation et de la sensibilisation environnementale • Adjoint au Maire de Gometz-le-Châtel

Les enseignants sont des acteurs majeurs de la formation des plus jeunes à la transition écologique et aux enjeux du développement durable. En 2020, nous avons maintenu le programme des Écoles Durables en visioconférence afin de poursuivre la sensibilisation des élèves malgré le contexte sanitaire. En 2021, ce programme a évolué pour mieux répondre aux attentes des enseignants et des élèves. Notre site web Tritouland, l'un des supports de ce programme, est un espace de découvertes digitales qui permet aux enseignants et aux élèves d'acquérir de nouvelles connaissances sur la vie des déchets et l'économie circulaire. Les jeunes ont pris conscience de l'importance de la protection de l'environnement ; les sensibiliser, c'est aussi préparer leur avenir.



**Sandrine Gelot**  
Vice-présidente en charge de la communication • Maire de Longjumeau

En 2021, le Siom a déployé une campagne de communication à grande échelle pour accompagner la mise en place des nouvelles fréquences de collecte des ordures ménagères et des nouveaux jours de ramassage. Une campagne de sensibilisation à la qualité du tri des emballages a également été menée afin d'alerter les habitants sur l'augmentation des erreurs de tri. Pour garantir une diffusion optimale de l'information, nous avons publié des articles dans les bulletins municipaux et distribué des documents dans les boîtes aux lettres des habitants ; nous avons également utilisé les canaux numériques tels que les sites Internet et les réseaux sociaux du Siom et des communes membres, ainsi que l'application SIOMDirect qui permet une grande interactivité entre les usagers et les services du Siom. Une campagne de communication rendue possible grâce à une étroite collaboration avec les équipes des 21 communes !

16 200  
écoliers

sensibilisés depuis 16 ans

LA VISION DU SIOM

**Sandra Cuman**Cheffe de projet,  
Ifac Association

SUR LE TERRAIN

## Apprentissage, solidarité et écologie

L'Ifac est une association d'éducation populaire reconnue d'intérêt général, à vocation sociale, éducative et territoriale. Aux côtés du Siom, elle organise des chantiers pédagogiques destinés aux jeunes : l'occasion de se rendre utile tout en se formant à l'écologie.

### Quel est le rôle de l'IFAC dans l'organisation des chantiers jeunes ?

L'Ifac participe à la création de chantiers pour permettre aux jeunes de se former aux questions environnementales et à l'économie citoyenne. Nous accompagnons les jeunes sur les chantiers par un encadrement et un suivi de proximité et les actions réalisées sont valorisées sur notre page web.

### Comment se déroule cette collaboration avec les jeunes lors des différents chantiers ?

Les jeunes, qui choisissent par cette démarche volontaire de s'engager sur un chantier pédagogique, œuvrent ensemble à la réalisation d'un projet citoyen porteur de valeurs fortes, centrées sur la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et plus particulièrement celles de leur ville. Ils arrivent motivés, avec l'envie de bien faire et de contribuer par des actions concrètes.

Dès le premier jour du chantier, les encadrants mettent en place une démarche de construction collaborative favorisant la prise en compte des idées de chacun pour avancer et répondre aux objectifs visés. Au fil de la semaine, les jeunes deviennent de plus en plus autonomes, responsables ; ils sont donc pleinement acteurs de leurs projets.

### Quel bilan pouvez-vous tirer du partenariat avec le Siom ?

Cela fait maintenant cinq ans que nous mettons en place des chantiers pour le Siom. Le bilan est plus que positif et la satisfaction des villes partenaires nous encourage à continuer à leurs côtés. Nous collaborons avec les mêmes valeurs, avec une volonté commune de placer les jeunes au cœur d'un sujet qui nous préoccupe tous : le respect de notre planète, de sa biodiversité et donc de sensibiliser la population à l'éco-citoyenneté, pour un avenir meilleur.





SUR LE TERRAIN



**Karine Balzeau**  
Fondatrice de  
La Coccinelle à 7 points



16  
ateliers  
réalisés en 2021

## Devenir maître de sa consommation

Fondée en 2010, la Coccinelle à 7 points est une agence de formation spécialisée en écocitoyenneté ludique. Son ambition ? Donner à un maximum de personnes les clés du savoir et du savoir-faire pour préserver notre planète.

### Pouvez-vous nous parler des différents ateliers que vous animez pour le Siom ?

Depuis huit ans, la Coccinelle anime des ateliers qui répondent aux besoins des habitants du territoire sur tous les sujets de leur vie quotidienne : beauté au naturel, ménage écologique, jardin vivant, cuisine anti-gaspi et zéro déchet. Les familles qui le souhaitent peuvent suivre ces animations et se former afin de diminuer leur production de déchets et leur impact environnemental et faire des économies. En fabriquant soi-même, en réutilisant ce qui peut l'être, en s'organisant bien et sans faire de gâchis, on jette moins et on vit mieux.

### Avez-vous constaté une évolution dans l'adhésion des habitants du territoire en termes d'économie circulaire ?

Il y a, c'est certain, une évolution des pratiques. Acheter des produits de seconde main devient une habitude, tant pour des raisons économiques, que par conscience écologique. Cette offre est très riche, et souvent accompagnée de petits plus comme les ateliers de co-réparation

de petits électroménagers ou de vélos, permettant à tous de redevenir maître de sa consommation et de lutter contre l'obsolescence programmée à l'ère du tout jetable. Et je suis certaine que cela va encore prendre de l'ampleur dans les prochaines années.

### Selon vous, comment fédérer encore plus les habitants aux sujets de la réduction des déchets ?

Pour avoir envie de changer des choses dans sa vie, il faut parfois un électrochoc comme par exemple la naissance d'un premier enfant et l'éternelle interrogation de quelle planète on va lui laisser. Mais il faut aussi promettre beaucoup de plaisir à ceux à qui l'on demande de faire évoluer leurs habitudes : il faut montrer aux gens que changer n'est pas compliqué et que cette évolution apportera plus de partage, de satisfaction, de santé aussi. C'est ce que je fais au sein de mes ateliers. Une bonne diffusion de ces informations est un gage de réussite.

## Des familles engagées !

Animé par l'association Ose ZD, le défi familles Zéro Déchet mobilise chaque année les habitants du territoire du Siom.



**Gaëlle Mothet**

Co-fondatrice de l'association Ose ZD



**-25%**  
de déchets  
produits dans le cadre du défi familles Zéro Déchet

### Pouvez-vous nous parler du défi famille zéro déchet, de ses différentes étapes et de ses enjeux ?

Le défi familles Zéro Déchet a pour objectif d'accompagner les familles à réduire leurs déchets de 20% en six mois grâce à des ateliers de sensibilisation pédagogiques, ludiques et pratiques mais aussi par le biais d'une plateforme de discussions mise à disposition des familles et d'une application pour relever les pesées mensuelles.

Nos ateliers s'organisent autour de différentes activités ; l'un d'entre eux regroupe toutes les familles, durant lequel elles sont formées à la fresque des déchets. En plus de l'expérience de l'animateur, en groupe, les familles échangent sur leurs parcours dans la démarche zéro déchet et leurs propres expériences.

Nous proposons aussi des ateliers théoriques et ludiques permettant d'approfondir leurs connaissances sur les déchets, les divers impacts environnementaux de nos consommations, de nos modes de vie... Et enfin, des ateliers à la carte sur inscription couvrant les différents domaines du quotidien d'une famille : salle de bain, cuisine, jardin, entretien de la maison, enfants... Lors de ces ateliers, les familles peuvent tester des recettes et ainsi comprendre les avantages des produits Zéro Déchet plus vertueux et durables pour notre environnement.

Les familles reçoivent aussi un accompagnement individualisé avec un entretien personnel en début de programme et la mise en place d'objectifs initiaux qui sont réévalués à mi-parcours.

### Quelles sont les attentes de ces familles en matière d'accompagnement dans cette démarche ?

Les familles sont demandeuses en matière de développement de connaissances sur le sujet des déchets et des impacts qui en résultent sur notre éco système. Elles sont avides de conseils et d'astuces pour leur quotidien. Mais elles recherchent aussi un soutien pour progresser dans cette démarche souvent à contre-courant de notre société de consommation. Ce qu'elles retrouvent dans notre équipe et auprès des familles qui participent au défi.

### Les résultats de l'édition précédente qui s'est conclue lors de la fête de la Récup' 2021, sont-ils satisfaisants ?

Oui comme chaque année, malgré le contexte sanitaire, puisque l'essentiel des ateliers a été réalisé en webinaire. Les familles de la promotion 2020/2021 sont arrivées à une baisse de 25% de leur production de déchets. Merci aux familles d'avoir relevé ce défi et bienvenue aux nouvelles familles !

### SUR LE TERRAIN

## Sciences et environnement

Partenaire du Siom, Scientipole Savoirs & Société, nommée S[cube] est une association de diffusion de la culture scientifique et technique, fondée à l'initiative de la Communauté Paris-Saclay.



**Elise Duc Fortier**  
Directrice de l'association S[Cube]



### Quelles sont les missions d'S[cube] ?

Scientipole savoir & société, alias S[cube], est une association qui, depuis 15 ans, œuvre pour la médiation scientifique au cœur de l'ensemble Paris-Saclay. Elle favorise l'accès à la science et aux techniques pour des publics variés (familles, scolaires, adolescents), éloignés des sciences mais aussi étudiants, adultes, professionnels, par une démarche expérimentale. Elle contribue également à la promotion des travaux de recherche et d'innovation réalisés sur le territoire. Elle met à disposition des espaces de rencontre et de débat sur la recherche et l'innovation en relation avec des enjeux de société, et des ressources de médiation scientifique.

### Quels ateliers avez-vous développés sur la thématique des enjeux du développement durable ?

Ces deux dernières années, nous avons développé des enquêtes immersives interactives autour de la thématique du développement durable comme l'usage des sols et l'alimentation durable. Par exemple, la Mission MIAM, inaugurée en 2021, à mi-chemin entre le jeu de rôle et l'escape-game, où les participants doivent résoudre une enquête dans un espace scénographié. Toutes les enquêtes traitent de différents aspects de l'alimentation durable.

Nous sommes présents également depuis quelques années à la Fête de la Récup' du Siom qui nous permet aussi de toucher un large public.

## RETOUR EN IMAGES



# La Fête de la Récup'

ÉDITION 2021



# Glossaire

## A

### AGEC (Loi)

Loi Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire

### APPORT VOLONTAIRE

Mode d'organisation d'une collecte dans lequel un « contenant de collecte » est mis à la disposition du public

## B

### BIODÉCHETS

Déchets alimentaires et autres déchets naturels biodégradables

### BIOGAZ

Gaz produit par la fermentation de matières organiques animales ou végétales (méthanisation).

## C

### COMPOST

Mélange de matières organiques et végétales utilisé comme engrais

### CTM

Centres Techniques Municipaux

## D

### DASRI

Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux

### DÉCHET

Tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit abandonné ou que son propriétaire destine à l'abandon.

### DEEE

Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

### DÉCHETS MÉNAGERS

Déchets produits par l'activité domestique quotidienne des ménages (ordures ménagères, encombrants), déchets issus de la collecte sélective (emballages, verre, journaux), déchets végétaux, etc.

## DDS

Déchets Diffus Spécifiques pour lesquels un traitement spécifique est nécessaire (batteries, peintures, solvants, etc.)

## DIGESTAT

Le digestat est le résidu du processus de méthanisation de matières organiques naturelles ou de produits résiduaires organiques ; l'autre produit étant le biogaz.

## DSP

Délégation de Service Public

## E

### EMB

Emballage

## ESS

Économie Sociale et Solidaire

## G

### GNV

Gaz Naturel pour Véhicules

## M

### MÂCHEFERS

Résidus incombustibles issus de l'incinération des ordures ménagères

## MÉTHANISATION

Transformation (de matières organiques) en méthane (biogaz), par fermentation.

## O

### OMR

Ordures Ménagères Résiduelles

## P

### PCAET

Plan Climat-Air-Énergie Territorial

## PLPDM

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

## R

### REFIOM

Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères

## REP

Responsabilité Élargie du Producteur

## S

### SCOT

Schémas de Cohérence Territoriale

### SRADDET

Schémas régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

## T

### TEOM

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

## TGAP

Taxe Générale sur les Activités Polluantes

## U

### UVE

Unité de Valorisation Énergétique



# Les habitants du Siom

DÉP.	VILLE	POP. TOTALE	POP. MUNICIPALE	PART/POP. TOTALE	HABITAT COLLECTIF
<b>Communauté Paris-Saclay (CPS)</b>					
91	Ballainvilliers	4617	4575	2%	34%
91	Bures-sur-Yvette	9811	9577	5%	33%
91	Champlan	2776	2758	1%	23%
91	Gif-sur-Yvette	21910	21308	11%	46%
91	Gometz-le-Châtel	2762	2711	1%	24%
91	Igny	10077	9744	5%	36%
91	La Ville-du-Bois	8035	7970	4%	21%
91	Les Ulis	24911	24764	12%	94%
91	Linas	6864	6813	3%	28%
91	Longjumeau	21106	20964	10%	70%
91	Monthéry	7846	7624	4%	47%
91	Orsay	16179	15844	8%	48%
91	Palaiseau	35923	35590	17%	66%
91	Saclay	4153	4098	2%	23%
91	Saint-Aubin	723	703	0,3%	21%
91	Vauhallan	2104	2072	1%	13%
91	Villebon-sur-Yvette	10711	10546	5%	52%
91	Villejust	2423	2405	1%	23%
91	Villiers-le-Bâcle	1240	1223	1%	31%
<b>Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC)</b>					
78	Chevreuse	5783	5647	3%	39%
78	Saint-Rémy-lès-Chevreuse	7968	7810	4%	24%
<b>TOTAL</b>		<b>207 922</b>	<b>204 746</b>	<b>100%</b>	<b>52%</b>



**Syndicat mixte des ordures ménagères  
de la Vallée de Chevreuse**

Chemin Départemental 118 - 91978 Courtabœuf Cedex  
Tél. 01 64 53 30 00 - [www.siom.fr](http://www.siom.fr)  
Siret 20006232100019 - Code APE 3811Z